

Décret présidentiel du 28 Safar 1432 correspondant au 2 février 2011 portant nomination du directeur de l'école nationale de la protection civile.

Par décret présidentiel du 28 Safar 1432 correspondant au 2 février 2011, M. Mohammed Allam est nommé directeur de l'école nationale de la protection civile.

-----★-----

Décret présidentiel du 28 Safar 1432 correspondant au 2 février 2011 portant nomination du directeur de la protection civile à la wilaya de Tizi Ouzou.

Par décret présidentiel du 28 Safar 1432 correspondant au 2 février 2011, M. Djamel Salamani est nommé directeur de la protection civile à la wilaya de Tizi Ouzou.

-----★-----

Décret présidentiel du 28 Safar 1432 correspondant au 2 février 2011 portant nomination du chef de cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la prospective et des statistiques, chargé des statistiques.

Par décret présidentiel du 28 Safar 1432 correspondant au 2 février 2011, M. Mohammed Bakalem est nommé chef de cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la prospective et des statistiques, chargé des statistiques.

Décret présidentiel du 28 Safar 1432 correspondant au 2 février 2011 portant nomination de directeurs des instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle.

Par décret présidentiel du 28 Safar 1432 correspondant au 2 février 2011, sont nommés directeurs des instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle, MM. :

— Madjid Bechim, directeur de l'institut national spécialisé de formation professionnelle de gestion à Blida ;

— Mohamed Rhéda Akermi, directeur de l'institut national spécialisé de formation professionnelle de Tissemsilt.

-----★-----

Décret présidentiel du 28 Safar 1432 correspondant au 2 février 2011 portant nomination d'une sous-directrice au ministère de l'habitat et de l'urbanisme.

Par décret présidentiel du 28 Safar 1432 correspondant au 2 février 2011, Mme Ferroudja Boubekeur est nommée sous-directrice des marchés au ministère de l'habitat et de l'urbanisme.

-----★-----

Décret présidentiel du 28 Safar 1432 correspondant au 2 février 2011 portant nomination du directeur de l'école nationale de football à Sidi Moussa.

Par décret présidentiel du 28 Safar 1432 correspondant au 2 février 2011, M. Hamid Haddadj est nommé directeur de l'école nationale de football à Sidi Moussa.

ARRETES, DECISIONS ET AVIS

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Arrêté interministériel du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant renouvellement du détachement du président du tribunal militaire permanent de Tamenghasset / 6ème région militaire.

Par arrêté interministériel du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011, le détachement auprès du ministère de la défense nationale de M. Tayeb Ouabel est renouvelé pour une durée d'une (1) année, à compter du 16 mars 2011, en qualité de président du tribunal militaire permanent de Tamenghasset / 6ème région militaire.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES MINES

Arrêté interministériel du 20 Chaoual 1431 correspondant au 29 septembre 2010 portant sur les cahiers des charges définissant la méthodologie, le rapport d'audit et sa synthèse, le guide méthodologique, les valeurs des pouvoirs calorifiques, les facteurs de conversion pour le calcul de la consommation ainsi que les modalités d'agrément des auditeurs.

Le ministre de l'énergie et des mines,

Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement,

Vu le décret n° 85-235 du 25 août 1985, modifié et complété, portant création de l'agence pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) ;

Vu le décret présidentiel n° 10-149 du 14 Joumada Ethania 1431 correspondant au 28 mai 2010 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 05-495 du 24 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 26 décembre 2005 relatif à l'audit énergétique des établissements grands consommateurs d'énergie, notamment son article 5 ;

Vu le décret exécutif n° 07-266 du 27 Chaâbane 1428 correspondant au 9 septembre 2007 fixant les attributions du ministre de l'énergie et des mines ;

Vu le décret exécutif n° 07-350 du 8 Dhou El Kaada 1428 correspondant au 18 novembre 2007 fixant les attributions du ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme ;

Arrêtent :

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 5 du décret exécutif n° 05-495 du 24 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 26 décembre 2005, susvisé, le présent arrêté a pour objet de définir les cahiers des charges définissant la méthodologie, le rapport d'audit et sa synthèse, le guide méthodologique, les valeurs des pouvoirs calorifiques, les facteurs de conversion pour le calcul de la consommation, ainsi que les modalités d'agrément des auditeurs.

Art. 2. — Les cahiers des charges définissant la méthodologie, le rapport d'audit et sa synthèse sont définis dans l'annexe I, jointe à l'original du présent arrêté.

Art. 3. — Le guide méthodologique est défini dans l'annexe II, jointe à l'original du présent arrêté.

Art. 4. — Les valeurs des pouvoirs calorifiques sont définies dans l'annexe III, jointe à l'original du présent arrêté.

Art. 5. — Les facteurs de conversion pour le calcul de la consommation sont définis dans l'annexe IV, jointe à l'original du présent arrêté.

Art. 6. — Les modalités d'agrément des auditeurs sont définies dans l'annexe V, jointe à l'original du présent arrêté.

Art. 7. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 20 Chaoual 1431 correspondant au 29 septembre 2010.

Le ministre
de l'énergie
et des mines

Youssef YOUSFI

Le ministre de l'aménagement
du territoire
et de l'environnement

Chérif RAHMANI

Arrêté du 12 Chaoual 1431 correspondant au 21 septembre 2010 portant renouvellement de la composition des membres des commissions paritaires compétentes à l'égard des corps des fonctionnaires du ministère de l'énergie et des mines.

Par arrêté du 12 Chaoual 1431 correspondant au 21 septembre 2010, la composition des membres des commissions paritaires compétentes à l'égard des corps des fonctionnaires du ministère de l'énergie et des mines est renouvelable conformément au tableau ci-après :

COMMISSIONS N°	CORPS ET GRADES	REPRESENTANTS DU PERSONNEL		REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION	
		Membres titulaires	Membres suppléants	Membres titulaires	Membres suppléants
1	Ingénieur en chef Administrateur conseiller Ingénieur principal Administrateur principal Interprète - traducteur principal Ingénieur d'Etat Administrateur Interprète - traducteur Documentaliste - archiviste Ingénieur d'application	Abdelmalek Akouche Mohamed Merkati Riad Aziri Zouheir Boukennous	Assia Sayad Meriem Hamouni Leila Boumaza Fouzi Benzaid	Abderhmane Boumeshed Mohamed Akouche Malika Aggoune Nora Madjour	Miloud Medjeled Lakhdar Benmazouz Tassadit Belkacem épouse Mahiou Mourad Khaldi